

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE URBANISME - Cession  
d'un espace vert sis rue Salvador Allende (AB 96)**

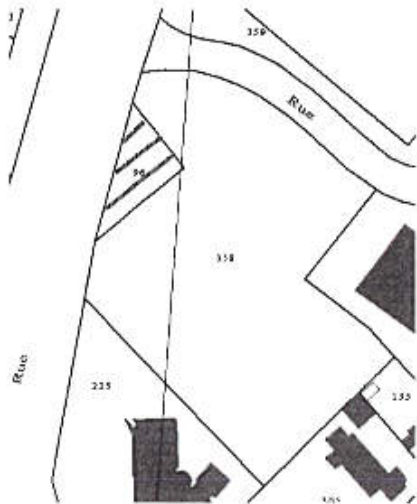
**NOTE EXPLICATIVE de M. Fabien CATTEAU, Conseiller**

La commune est propriétaire d'un espace vert, cadastré AB 96, d'une contenance de 295 m<sup>2</sup>.

La copropriété du Hameau de la Ferme est propriétaire de l'espace vert, cadastré AB 358 d'une contenance de 4774 m<sup>2</sup> qui entoure l'espace vert de la mairie. Les copropriétaires souhaitent acquérir l'espace appartenant à la Mairie.

En effet, la Mairie n'a ni l'usage, ni l'utilité de ce terrain et l'entretien est réalisé par la copropriété. Il est proposé de céder ce bien à la copropriété du Hameau de la Ferme au prix d'un euro.

La commune se charge de céder le terrain avec une clôture en état. L'acquéreur prendra à sa charge les frais d'acte et de mutation.



**DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE URBANISME - Cession  
d'un espace vert sis rue Salvador Allende (AB 96)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2241-1,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L2211-1,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu l'estimation des domaines du 8 septembre 2020,

Considérant qu'il convient de procéder à la cession du terrain de 295m<sup>2</sup>, cadastrée AB-96, sise rue Salvador Allende,

Vu le rapport joint,

Le Conseil Municipal,

**Article 1** - approuve la cession du terrain de 295 m<sup>2</sup>, cadastré AB-96 sis rue Salvador Allende.

**Article 2** - fixe le prix de cette cession à 1€ en valeur libre.

**Article 3** - laisse à la charge de l'acquéreur les frais d'acte et de mutation,

**Article 4** - désigne un notaire pour la rédaction de cet acte.

**Article 5** - inscrit en nos documents budgétaires la recette correspondante.

**Article 6** - autorise Madame Stéphanie DUCRET, Maire, à signer tout document et acte relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour :  
Contre :  
Abstention :  
Dont procuration :  
Absence :

**ADOpte à  
Certifiée exécutoire la présente délibération  
Par sa transmission en Préfecture le :  
Et son affichage en Mairie le :  
Le Maire**

**Stéphanie DUCRET**